Les conséquences pour l'économie française de l'aplication de la directive "services".



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis
Traité par : Section des Questions économiques générales et de la conjoncture

Adopté le : 11/06/2008
Mandature : 2004-2010

Rapporteur :



Bernard CAPDEVILLE
Ancien conseiller

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

La directive 2006/12/CE du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur doit-être transposée d'ici au 28 décembre 2009. Les Etats membres disposent, dans ce cadre, d'une certaine marge de manoeuvre. Au vu de ses travaux antérieurs sur le sujet, le Conseil économique et social définit les lignes directrices et propose des mesures

contrètes pour tirer le meilleur parti, du point de vue de la croissance et de l'emploi, de cet exercice de transposition.
Descripteur Eurovoc :
directive communautaire, marché intérieur, secteur tertiaire, étude d'impact, France, pays UE
Domaine Eurovoc :
Vie économique

© - copyright CESE - Novembre 2026